

**L'ASSEMBLÉE
CITOYENNE
DE PLAINE
COMMUNE**

RÉPONSES AUX TRAVAUX

MAI 2024

ASSEMBLÉE CITOYENNE SUR L'ÉNERGIE

THÉMATIQUE

TRANSPORTS EN COMMUN

9

N°	ACTION	REPONSE	NIVEAU DE REPRISE
N°24_80	Mettre en place un pass multitransports / multimodal	La mise en place de transports en commun sur le territoire ne relève pas des compétences de Plaine Commune, mais de la région Île-de-France. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de propositions de cette thématique ne pourront pas être reprises. En revanche, Plaine Commune souhaite s'engager en particulier sur l'accompagnement de la multimodalité, c'est-à-dire le changement de moyen de transport au cours d'un trajet. D'une part, des stationnements vélos sécurisés sont en construction à proximité des gares existantes et nouvelles gares en construction dans le cadre du Grand Paris Express. D'autre part, Plaine Commune s'engage à tenter de convaincre la région d'accepter qu'un seul ticket puisse permettre de prendre tous les moyens de transports en commun au cours d'un trajet (métro, RER, tramway, bus).	Hors compétences avec engagement

THÉMATIQUE

TRANSPORTS EN COMMUN

9

N°	ACTION	REPONSE	NIVEAU DE REPRISE
N°23_76	Mettre en place la gratuité des transports en commun pour tous, avec une prise en charge des abonnements pour les salariés par leurs employeurs à 100%	Plaine Commune ne peut pas s'engager sur des réductions de prix des transports en commun, même de manière expérimentale, que ce soit pendant les jeux olympiques et paralympiques ou après. Cela ne relève pas des compétences de la collectivité.	Hors compétences sans engagement
N°23_78	Rendre l'abonnement aux transports en commun gratuits pour certains métiers, ou les subventionner	La collectivité ne souhaite pas s'engager sur cette proposition, car la réduction en terme de consommation énergétique serait trop faible par rapport à l'investissement que cela représente.	Hors compétences sans engagement
N°22_69	Améliorer le maillage du territoire par le réseau de transport en commun	La mise en place de nouvelles lignes de transport en commun, et l'augmentation de la fréquence de passage ne sont pas non plus du ressort de Plaine Commune.	Hors compétences sans engagement
N°22_70	Augmenter la fréquence de passage des transports en commun (RER, bus)		Hors compétences sans engagement

THÉMATIQUE

TRANSPORTS EN COMMUN

9

N°	ACTION	REPOSE	NIVEAU DE REPRISE
N°22_71	Améliorer l'accessibilité des gares pour les handicapés, poussettes, sécurité, ...	La construction et la rénovation des gares dépend de la région Île-De-France via Ile-de-France Mobilités, et Plaine Commune ne peut s'engager à ce qu'il y ait de nouvelles mesures mises en place sur ce sujet.	Hors compétences sans engagement
N°22_68	Mettre en place un réseau municipal de navettes électriques complémentaires à l'échelle du territoire	Les études réalisées à ce sujet au sein de Plaine Commune ne montrent pas un besoin évident sur le territoire. De plus, le report modal (de la voiture à la navette électrique par exemple) n'est pas certain.	Non retenue
N°2_5	Mettre en place de navettes électriques spéciales entre communes pour rejoindre les événements d'autres communes		Non retenue
N°24_79	Développer un réseau de transport fluvial bas carbone, permettant également de désengorger l'A86	La mise en place d'un transport sur le canal ou sur la Seine serait également très difficile et nécessiterait des investissements importants. Ce n'est pas un chantier que la collectivité souhaite porter.	Non retenue